Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er juillet 2017

Lettre du maire

Elle arrive ! Oui, la fibre arrive dans notre Commune. Le Syndicat Mixte Oise très haut débit, créé à l'initiative du Conseil Départemental a pour but d'amener le très haut débit dans tous les foyers de l'Oise.

Une participation de 370 euros, par prise, devait être payée par les communes. Cependant, la Communauté de Communes du Pays des Sources a décidé de prendre à sa charge cette dépense. Ce sont donc 117.000 euros que la Commune n'aura pas à financer.

Les travaux qui ont commencé avec la pose de l'armoire de connexion, au carrefour de la rue de Flandres et de la rue de Boulogne, vont se poursuivre avec le câblage du réseau.

Une réunion d'information devrait être organisée pour préciser les conditions de raccordement des particuliers et, dès l'an prochain, vous pourrez accéder au confort de cette nouvelle technologie.

Autres travaux pris en charge par la Communauté de Communes :
les travaux de voirie ont été effectués dans de bonnes conditions et la rue de la Poterie et la place Garet ont été rénovées.

La Commune de son côté, après le changement des menuiseries de la salle polyvalente, a fait changer la c ouverture du versant sud de l'église.

Le Comité des Fêtes se met en place et pour la brocante, il y aura peu de changements. Pour le 14 juillet, les contraintes réglementaires pour le tir du feu d'artifice ont incité à quelques adaptations.

Contrairement à l'an dernier, toutes les manifestations auront lieu le 14 et le feu d'artifice sera tiré à la Marlière. A cet effet, les rues de la Marlière et François Cousin seront interdites au stationnement et à la circulation dans les parties longeant la mare. Vous trouverez dans ces pages le détail du programme des manifestations de juillet.

J'espère une météo clémente pour que ces manifestations populaires connaissent un grand succès avec la participation d'un grand nombre de Conchyliennes et de Conchyliens.

Avec le bel été qui est annoncé, je vous souhaite de profiter au maximum de cette belle saison.

Y. Lemaire

Sommaire

Lettre du Maire	1
Infos Gendarmerie	2
Etat-Civil Permanences Mairie Manifestations Juillet	3
Comité des Fêtes Annexe phytosanitaire	4

Gendarmerie nationale

Message de PREVENTION de la gendarmerie de l'Oise

« CAMBRIOLAGE : COMMENT L'EVITER ? »

Près de 1000 cambriolages sont commis chaque jour en France ! Les objets les plus dérobés sont peu volumineux et facilement revendables (bijoux, matériels numériques, informatiques, …) et l'argent liquide.

Quelques précautions permettent d'éviter ou de retarder le passage à l'acte du cambrioleur et ainsi de voir ce dernier abandonner.

Conseils pratiques

- Equipez les portes et fenêtres de votre résidence de systèmes de sécurité et de fermeture fiable (verrous, volets, grilles, barreaux, œilleton, entrebâilleur, alarme, ...) ;
- Installez un éclairage extérieur avec détecteurs de présence ;
- Verrouillez systématiquement les portes à double tour ;
- N'inscrivez-pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés (au cas où vous le perdriez !) ;
- Si vous perdez vos clés, pensez à changer les serrures rapidement ;
- Laissez un double de clés chez une personne de confiance plutôt que de les cacher sous le paillasson, derrière un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres ;
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (éviter les lieux les plus accessibles ou la salle de bain, les piles de linge.. ;
- Ne laissez pas votre sac à main et les clés dans l'entrée de votre domicile ou dans votre véhicule ;
- Evitez de laisser accessible tout objet facilitant l'ouverture ou l'escalade (outillage, échelle, …) ;
- Faites un inventaire précis de vos objets de valeur (n° de série, description précise, photos,…). Pour vous faciliter cette démarche, rendez-vous sur le site : **www.objets-voles.fr**

Si malgré ces mesures, vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne touchez à rien ;
- Appelez le 17 ;
- Faites un inventaire précis des objets volés (marque, détails, n° de série, factures, photos, …). Ces renseignements s'avéreront précieux pour identifier les objets découverts et pouvoir vous les restituer ultérieurement ;
- Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de vos moyens de paiement (carte bancaire, chéquier) ;
- Allez déposer plainte.

Ayez le réflexe 17 pour signaler toute présence de véhicule et/ou individus vous paraissant suspect (donner des éléments précis comme le type, la marque, la couleur et l'immatriculation du véhicule, la tenue vestimentaire des personnes).

Si vous constatez la présence de signes inscrits à l'extérieur de votre propriété et pouvant être des marques de repérage, faites des photos avant de les effacer et signaler les faits aux forces de sécurité.

Diffusion juin 2017

MANIFESTATIONS JUILLET 2017

14 JUILLET

- 19 heures : commémoration au Monument aux Morts
- Puis pot de l'amitié , salle du 3 ème âge
- 22 heures : retraite aux flambeaux ,départ salle polyvalente
- 23 heures : feu d'artifice tiré à la Marlière

BROCANTE

Réservations pour les Conchyliennes et les Conchyliens :

Le **22 juillet 2017**
De **10 à 12 heures** à la salle polyvalente**.**

ETAT CIVIL

2ème trimestre 2017

NAISSANCES

Martin, Pierre VIGNERON 60 RUE DU SAGNIER

Le 18 mai 2017 à COMPIEGNE

Loan ,Jérôme, Serge PUILLE

41 RUE DE FLANDRES ; le 23 mai 2017 à COMPIEGNE.

DECES

Robert Jean MIOQUE 387 Rue de la HARACHE

Le 14 avril 2017 à COMPIEGNE

HORAIRES MAIRIE

ATTENTION MODIFICATION TEMPORAIRE

MARDI ET JEUDI

14 HEURES -17 HEURES

SAMEDI

10 HEURES - 12 HEURES

SITE INTERNET MAIRIE

Le site internet de la Commune est désormais accessible :

www.conchylespots.fr

Vous y trouverez les informations habituelles :

- Répertoire téléphonique
- Horaires des déchetteries
- Recensement militaire
- Messes

COMITE DES FETES - CONCHY LES POTS

Pour nous contacter :

comitedesfetes.conchylespots@orange.fr

Tél : 06.76.90.01.43

Le Comité des Fêtes de Conchy Les Pots a changé de responsables et recherche des personnes de bonne volonté pour aider lors des différentes manifestions mises en place dans la commune.

Vous avez un peu de temps à consacrer ponctuellement pour nous aider :

- pour l'organisation de la brocante
- pour l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants
- pour les soirées proposées par le Comité des Fêtes et d'autres projets ...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!

Vous serez les bienvenus !!!

Thomas BLANCHARD Président

et les Membres du Comité des Fêtes de Conchy les Pots